

LA GAZETTE

www.puysaintandre.fr

#39

PUY SAINT ANDRÉ CHEF LIEU PUY CHALVIN LES COMBES PIERREFEU CLOS DU VAS



#FAIRE ENSEMBLE



LE TROMBI DES ÉLUS



Pierre LEROY



2^{ème} adjoint, pilote de la commission intercommunalité, en charge de l'animation du PLU et de l'énergie, délégué communautaire.

Véronique JALADE



Pilote de la commission Faire ensemble, en charge de l'énergie, du projet d'habitat partagé et des fêtes et cérémonies.

Pascale KOLLER



En charge de la communication externe, des affaires scolaires, de la concertation citoyenne et de la mobilité.

Estelle ARNAUD



Maire, pilote de la commission administration et finances, en charge de l'urbanisme, de la communication interne, et membre de la commission Attractivité du territoire, aménagement, urbanisme à la CCB.

Olivier REY



3^{ème} adjoint, pilote de la commission transition écologique, en charge de la forêt, l'éclairage public et membre de la commission développement économique, agriculture, tourisme à la CCB.

Basile BUISSON



En charge des affaires scolaires, des sentiers, de la Réserve des Partias et des relations aux associations.

Bertrand POINSONNET



Co-pilote de la commission de l'eau, en charge de la mobilité, des sentiers, des relations aux associations et membre de la commission administration générale - ressources humaines et finances à la CCB.

Alain PROUVE



1^{er} adjoint, pilote de la commission cadre de vie, développement économique, en charge de la gestion et du suivi des travaux, des sentiers et du SIVU du Prorel.

Michel CAMUS



Pilote de la commission de l'eau, participe à la gestion de l'agriculture.

Pierre SENNERY



En charge de la gestion et du suivi des travaux, de l'éclairage public et membre de la commission finances.

Luc CHARDRONNET



En charge de la toponymie, de l'entretien du patrimoine, de l'agriculture et membre de la commission culture à la CCB.

EDITO



Nous avons lancé
ce nouveau mandat municipal
sur l'axe du
"FAIRE ENSEMBLE"

Si la crise sanitaire inédite que nous traversons encore nous a ralentis, elle a aussi provoqué un élan de solidarité inter-générationnel au cœur de chaque hameau. Nous tenons ici à remercier tous ceux qui ont contribué à rendre le confinement du printemps plus vivable : les agents communaux, les bénévoles de la commune, les producteurs locaux, la Boulangerie du Cristol, bien entendu tous les soignants, et ceux qui sont restés en activité pour que nos besoins essentiels soient toujours comblés. Pour nous tous, la santé est, et doit rester la priorité !

Officiellement installés depuis le 28 mai 2020, le conseil municipal et moi-même avons un challenge à relever : celui de répondre à vos attentes et de porter votre voix dans chacune de nos décisions, dans chacun de nos votes, même si elles sont aussi nombreuses que variées.

Pour réussir, il nous faudra plusieurs ingrédients !
Le premier, c'est celui d'une équipe municipale soudée et bien organisée. Vous verrez dans ce numéro que les choses sont bien lancées !

Un autre ingrédient essentiel : c'est l'engagement, la participation des citoyens. Il faudra multiplier les échanges constructifs entre les élus et les administrés. L'expression des citoyens et leur participation aux décisions donnent tout son sens à la vie démocratique. Les rencontres avec les habitants et nos débats apportent plus de performance et de pertinence aux projets engagés.

Dans ce premier numéro, vous allez découvrir les **six commissions municipales** qui organisent la vie de votre équipe municipale, les premières actions engagées et les projets à venir.

Notre volonté est de faire de cette gazette une vitrine de la vie de la commune, au sein de son territoire. A travers elle, toute l'équipe va vous faire partager son enthousiasme pour les actions collectives. Le nouveau comité de rédaction vous a aussi concocté des petites nouveautés que je vous laisse savourer.

Bonne lecture,
Estelle Arnaud,
Maire de Puy Saint André

les 6 commissions
municipales





Adeline RABET

Vous l'aurez remarqué, depuis le mois de juin, nous avons une nouvelle « chargée d'accueil », Adeline RABET.

Originaire de Seine et Marne, elle a fait de longues études qui lui ont permis d'obtenir à la fois un Master en Droit et Politique de l'Habitat et un Master en Intermédiation et Développement social. Après avoir accompli un tour du monde qui s'est terminé par 4 ans et demi en résidence en ESPAGNE elle a ressenti le besoin de revenir en FRANCE.

Rejoignant une cousine à LA GRAVE début janvier elle a commencé une saison d'hiver qui a tourné court pour les raisons que l'on sait... Elle a donc commencé à rechercher activement un emploi qui correspondrait mieux à ses compétences.

Cela tombait bien car au même moment la Mairie de PUY ST ANDRÉ recherchait une nouvelle secrétaire chargée de l'accueil et de la communication et c'est ainsi que parmi 40 candidats/es elle a été choisie par notre équipe municipale.

Elle trouve son emploi très valorisant (elle est la plaque tournante) et très enrichissant car dit-elle « même si on a fait des études, on ne se rend pas compte à priori de la multitude des domaines qu'il faut aborder et des compétences qu'il faut avoir pour gérer une commune comme PUY ST ANDRÉ ». Il faut ajouter l'importance du travail en équipe, une équipe bienveillante qui rend le travail quotidien plus efficace et plus facile. Elle apprécie la proximité des habitants et les échanges avec eux-ci. Et bien sûr elle remercie Marilyne BERT et Marie BARNIER de l'avoir si bien accueillie.

PUY SAINT-ANDRÉ EN PRATIQUE



CONTACT ET HORAIRES
D'OUVERTURE AU PUBLIC

Le Village
05100 Puy Saint André
—
T. 04 92 20 24 26
mairie.puysaintandre@wanadoo.fr

Lundi > 9 à 12h
Mercredi > 9h à 12h
Jeudi > 9h à 12h

NAISSANCES

— Romy CLERC, née le 17 février 2020
fille de Jean-Baptiste CLERC et Mathilde CAILLOT
— Léna DONZEL, née le 8 septembre 2020 fille
d'Emmanuel DONZEL et Vanessa JOUGLARD



MARIAGES

— Mariage célébré
le samedi 29 août 2020
entre Edith BARNEAUD ROUSSET
& Jean-Luc PEYRON.

DÉCÈS

— Christian DUCROT, décédé le 21 mars 2020
— Marie-Jeanne CROSASSO, née FAURE-GEORS,
décédée le 12 juillet 2020
— Serge GOUDET, décédé le 3 août 2020
— Vincent BLANCHARD, décédé le 4 août 2020
— Marie HERMITTE, décédée le 22 sept. 2020

LA GAZETTE VOUS ATTEND !



Habitants, le comité de rédaction de la Gazette vous attend !

Rejoignez-nous pour l'élaboration du prochain numéro à paraître au printemps.

Suzy, Véro, Estelle & Pascale

ÉTAT CIVIL



Marie-Jeanne CROSASSO



Serge s'était installé au Chef Lieu avec sa famille en 1982. Tout d'abord saisonnier, il a ensuite fait la cuisine et accueilli ses clients au SERRE BARBIN pendant 20 ans. Puis il choisit pour s'exprimer la « peinture au couteau » et ouvre la GALERIE du TEMPLE dans la Grande Gargouille. Les tableaux nombreux, qu'il a réalisés lors de la dernière partie de sa vie, sont l'empreinte qu'il nous laisse.



LA COMMISSION

ADMINISTRATION & FINANCES



Le Terreau du faire ensemble

La commission administration et finances n'est peut-être pas la plus attractive des commissions. Elle est pourtant un élément essentiel au fonctionnement de la collectivité.

Elle a pour objectif premier la création d'une dynamique favorable au **Faire ensemble**. Elle est le terreau et l'engrais (100 % Bio bien sûr) au sein duquel chaque projet doit s'épanouir. Parmi ses missions, la **gestion des ressources humaines** est essentielle. Une gazette entière ne suffirait pas à décrire l'étendue de leurs actions, mais sachez qu'aucun des projets ne verrait le jour sans l'engagement plein et entier des cinq membres du personnel communal.

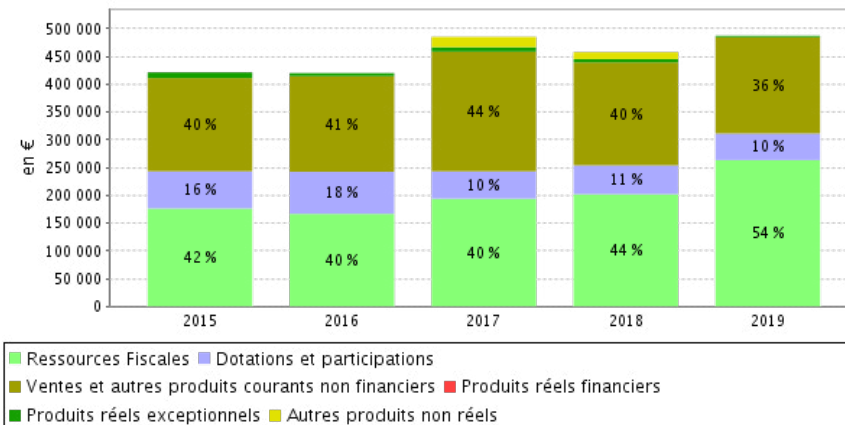
La préparation et le suivi des budgets communaux permet de garantir le bon fonctionnement de la collectivité et de programmer les investissements à venir. La situation financière de la commune est extrêmement saine comme nous l'a confirmé le comptable des finances publiques M. Laurent, avec des taux d'imposition faibles. Vous pouvez consulter son rapport, présenté en conseil municipal le 16/07/2020, sur puysaintandre.fr

Chaque ligne du budget de fonctionnement est ici étudiée à la loupe. Les charges de personnel sont certes le poste le plus important des dépenses de fonctionnement avec 41 % du budget total. Elles restent en-deçà des moyennes des communes comparables : 410€ / habitant, contre 538 € / habitant en moyenne dans le département des Hautes-Alpes. Côté recettes, les dotations et participations de l'État sont très en dessous des communes de même taille avec 97 € / habitant contre 475 € / habitant en moyenne dans le département et 355 € par habitant en région PACA. La commission administration et finances travaille actuellement avec la direction des finances publiques pour analyser ces données et tenter de retrouver des dotations plus importantes. Nous cherchons également à développer de nouvelles ressources pour la commune.

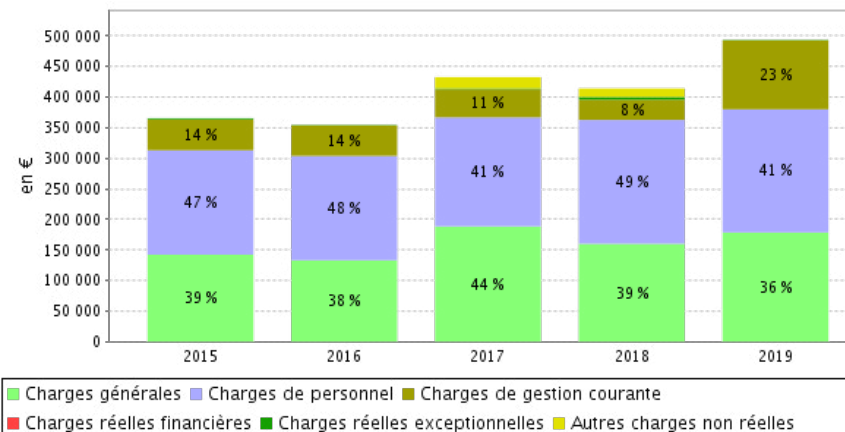
Au cœur de cette commission naissent les conseils municipaux : le centre névralgique de la collectivité, avec en ligne de mire la concrétisation des projets des habitants portés par les élus.

Pendant la campagne, vous nous avez fait remarquer à juste titre que vous ne pouviez pas participer aux débats du conseil municipal. Nous avons donc décidé de publier les ordres du jour en avance - 2 semaines avant le conseil municipal au lieu des 3 jours réglementaires, dans la mesure

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



QUELQUES CHIFFRES REPÈRES^[1]

262€

montant des dépenses d'équipement / habitant en moyenne chaque année depuis 2012

1.243.397 €

total des dépenses d'équipement (principal indicateur d'investissement) de 2012 à 2019 à Puy-Saint André.

du possible - pour que vous puissiez nous contacter avant qu'ils soient présentés au vote. C'est une des nombreuses occasions que nous allons vous proposer pour influencer en amont les décisions qui nous concernent tous. Le rétablissement des permanences des élus **tous les mardis de 17h à 19h** (sur rendez-vous) en est une autre. N'hésitez pas à les saisir.

De nombreux sujets agitent encore cette commission. Nous y reviendrons en détails dans les prochains numéros.



LA COMMISSION

CADRE DE VIE



des trois canaux porteurs : canal de la cîme, canal du dessous et canal Bertrand. Pour recréer les réseaux détruits par l'urbanisation, ce sont les habitants et leurs regroupements qui ont été la solution. Certains habitants ont favorisé les ententes entre voisins, d'autres ont apporté des solutions techniques...

A ce jour 36 foyers sont connectés au Clos du Vas, une dizaine au Chef lieu. Il reste d'être à l'écoute de ceux qui ne sont pas encore raccordés.

La Mairie participe à améliorer des prises d'eau des canaux porteurs, crée des passages de route, restaure des canaux sous la chaussée...

En concertation avec l'ASA, elle participera au financement des travaux d'étanchéité du canal de la cîme (par des demi buses), tout en veillant à la préservation des arbres bordant le canal.

Voilà bien un modèle de prise en compte du participatif, dans lequel les élus ont souhaité exercer leur mandat.

Faire ensemble, ou comment envisager de résoudre une nécessité

Nous habitons sur un espace qui a été pensé et travaillé pendant des siècles, afin de distribuer l'eau vitale pour la nature et donc pour les habitants.

Des canaux porteurs, des peyras, des rigoles, ...ont été taillés et entretenus.

L'urbanisation du XX^{ème} siècle a négligé ce passé.

Et pourtant l'eau est tout aussi vitale aujourd'hui qu'auparavant. Les contraintes administratives en imposant, à juste titre, la protection de la ressource en eau potable ont amené le conseil municipal à initier une **entente tripartite : habitants, ASA, Mairie.**

L'ASA est en charge de l'entretien et du fonctionnement

EXTRAIT DE LA REVUE DE TRAVAUX



Chapelle St Jean Baptiste du Goutaud dont les enduits extérieurs ont été refaits.



Embusage du canal à Pierrefeu



Four de Puy Chalvin pendant les travaux de restauration et de drainage



Goudronnage de Champ Guy



Plancher de l'église



Deux mains courantes au Chef Lieu

LES DÉAMBULATIONS



Dès la levée du confinement ont démarré les déambulations accompagnées par un questionnaire distribué à tous dans les différents hameaux.

Ces réunions qui marchent ont mobilisé de nombreux habitants, heureux que l'on vienne à leur rencontre : à Pierrefeu : env 15 habitants, au Clos du Vas env 40, au Chef Lieu env 15, à Puy Chalvin 16 et aux Combes 15. **Soit 101 participants !**

Ces réunions déambulatoires ont permis de mettre à jour les points négatifs et les points positifs de la vie communale, les besoins et les envies. Et après le dépouillement des questionnaires et la compilation de toutes vos attentes, se sont dessinés les axes de travail de notre mandat.

Ce qui ressort en premier et ce que nous avons regroupé sous la rubrique **“Voiries”** concerne tout ce qui touche à la circulation, les parkings, les sentiers, le déneigement, la sécurité sur la route, le revêtement...Et puis vient bien-sûr le **“Vivre ensemble”**: lieux de rencontre, aire de jeux, fleurissement, bancs publics, poubelles, compost...

Les autres thèmes : le patrimoine, l'eau (canaux et compteurs), la communication (entre haut/bas, élus/habitants, associations...), feront eux aussi l'objet d'un travail en commun.

A la suite de ces déambulations, les services techniques ont déjà pu modifier un certain nombre de petits points sensibles quant à l'amélioration de la sécurité et de la circulation.

LES JARDINS PARTAGÉS

Lors de nos déambulations au CLOS DU VAS et à PIERREFEU, les habitants ont exprimé le besoin de cultiver un jardin. Après une recherche effectuée par le service de l'Urbanisme de la Mairie, deux terrains communaux ont retenu notre attention : un sur le haut du CLOS DU VAS de 1100 m², un sur le bas de 850 m². Les deux terrains sont irrigables, car desservis par une conduite d'eau mise en place par le groupe de bénévoles qui a rendu possible l'arrosage de nombreuses habitations sur le bas de la commune.

Environ **dix familles intéressées** par ce projet ont contacté un agriculteur pour que, dès cet automne, le terrain du bas soit travaillé pour le rendre cultivable au printemps.

La Mairie se réunira avec ces personnes pour définir une convention qui régit l'utilisation de cet espace avec comme points principaux : le respect de l'environnement et une gestion raisonnée de ces terrains mis gracieusement à leur disposition.

Mesdames et Messieurs les jardiniers : à vos « bigots »!

ATELIERS LES CITOYENS

Comme cela a été annoncé à l'occasion des déambulations, nous souhaitons organiser cet automne des ateliers de concertation afin de construire ensemble l'avenir. **Le premier atelier était prévu le 19 octobre et portait sur le thème des voiries et de l'aménagement des hameaux et du chef-lieu en collaboration avec le CAUE** (conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement). Malheureusement nous sommes contraints de le remettre à une date ultérieure à cause des risques liés au Covid.



3

LA COMMISSION

FAIRE ENSEMBLE

Il y a seulement 6 mois, vous nous avez élus, avec comme programme l'envie de «Faire Ensemble». Très vite le coronavirus nous a stoppés dans notre élan mais en même temps il nous a aidés à accompagner un mouvement de solidarité spontané dans les différents hameaux. Ainsi ont vu le jour : les prises de commandes et distributions de fromage et pain, les aides aux courses, déplacement, la commande et la fabrication de masques par des habitantes du village et puis la mise en place **du petit marché de producteurs à Puy Chalvin.**

ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE



Nous réfléchissons actuellement à une nouvelle formule de la fête de fin d'année. Elle se déroulera le **6 décembre (à la Saint Nicolas)** et s'intitulera plutôt la **“Fête de la lumière et du partage”**.

Mais chut !!! vous n'en saurez pas plus.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite aux élections municipales, Pierre LEROY est notre représentant, élu communautaire, à la Communauté de Communes du Briançonnais. Celle-ci regroupe 13 communes de la Grave à Névache en passant par Cervières... et Puy-Saint-André, comptant 25.000 habitants.

Des compétences importantes lui sont attribuées comme le développement économique, la culture, la petite enfance ou la gestion de l'assainissement et des déchets... Au sein de cette institution, Pierre LEROY a été élu délégué communautaire avec des missions importantes pour l'avenir. En effet les élus communautaires envisagent, suite à la loi LOM, de récupérer la compétence Transports et Mobilité avant le mois de mars 2021, pour réorganiser les transports sur notre territoire. Sa délégation concerne la **Transition Ecologique** (et notamment l'économie circulaire, les énergies renouvelables et les mobilités), le **Plan Climat air Énergie Territorial** (PCAET) et le **PI TER** (programme européen) **mobilité**.

Plusieurs élus de Puy Saint André seront également présents dans les commissions : Bertrand POINSONNET (administration générale - ressources humaines et finances), Luc CHARDRONNET (culture), Olivier REY (Développement économique - agriculture - tourisme), Estelle ARNAUD (Attractivité du territoire - aménagement - urbanisme).



Internationales de l'Énergie à Bordeaux mais aussi auprès du Ministère à Paris. 3 ministres sont venues parcourir les chemins de Puy Saint André pour parler de Transition Écologique....

Nous participons tous à l'autonomie énergétique de notre territoire mais aussi à l'activité économique. A ce jour **20 centrales photovoltaïques** sont reliées au réseau et d'importants projets sont en passe d'aboutir. Une nouvelle ingénieure, **Marie BEUZEVAL**, vient de rejoindre la SÈVE. Le conseil d'administration a été renouvelé. Pierre LEROY en a été réélu Président. Veronique JALADE a été élue administratrice et ils représenteront les 3 communes actionnaires. Avec l'EDSB, Thierry AIMARD (maire de Val des Prés), Émilie DESMOULINS (élue à Briançon) et Jacky HOUDOIN (représentant des citoyens), le conseil d'administration est en ordre de marche pour ce mandat riche de projets.



LA COMMISSION

INTERCOMMUNALITÉ



LE PAYS GRAND BRIANÇONNAIS GUILLESTROIS-QUEYRAS-ECRINS (PETR)

Le Pays Grand Briançonnais - Guillestrois-Queyras-Ecrins (PETR) www.paysgrandbrianconnais.fr est un territoire de projets, regroupant 3 communautés de communes, 36 communes et 36 000 habitants. Le renouvellement de ses instances a suivi les élections municipales.

Pierre LEROY a été réélu Président de cette structure qui porte les contrats avec l'Europe, l'Etat et la Région.

Ces dernières années, ce sont plus de 6 millions d'euros qui ont été attribués aux entreprises et collectivités locales à travers les programmes LEADER, TEPCV, CEE bonifiés.

Puy Saint André, grâce à ces aides, a pu subventionner auprès des particuliers, l'achat de 10 vélos électriques et réaliser des travaux dans 4 bâtiments publics, subventionnés à hauteur de 80 à 90 %.

Le Contrat de Transition Écologique et Solidaire signé avec l'Etat (un des premiers en France) permet d'accompagner les particuliers, associations, entreprises et collectivités qui souhaitent réaliser des projets de lutte contre la crise climatique, dans les domaines de l'autonomie alimentaire, énergétique, déchets mais aussi le logement et la mobilité.

Souhaitons plein de courage à Pierre LEROY pour remplir ces missions durant ce mandat de 6 années.

Société publique et citoyenne de Puy Saint André, la SEVE (seveenergierenouvelable.fr) a essaimé son savoir-faire en France et particulièrement dans les Hautes-Alpes. Après Énergies Collectives à Embrun, Ener'Guil dans le Queyras, ERDG à Gap.... les centrales villageoises couvrent l'ensemble du département. Nous sommes sollicités régulièrement pour décrire notre aventure au niveau national.

La SÈVE, à titre des emplettes est intervenue aux Assises



EAU

Nous venons de réaliser la dernière relève intermédiaire avant la relève de facturation qui est prévue le **2 novembre**. Votre facture sera donc établie sur votre consommation de 9 mois ½. C'est seulement en 2021 que vous pourrez juger de votre consommation annuelle. Pour le moment la règle de trois s'impose (rappelons que le point de départ du comptage commence avec votre index au 14 janvier 2020) .

Nous savons déjà que nous allons trouver des habitants qui ont une consommation supérieure aux normes couramment admises. Dès que les résultats de la relève seront traités, nous préviendrons tous ceux qui ont des compteurs dans les regards sous voirie et qui semblent être au-delà de la norme. Pour tous ceux qui peuvent consulter leur compteur nous ne pouvons que les inciter à surveiller leur consommation.

Nous rappelons ici, les normes couramment admises en France sur la consommation des ménages en m³/an :

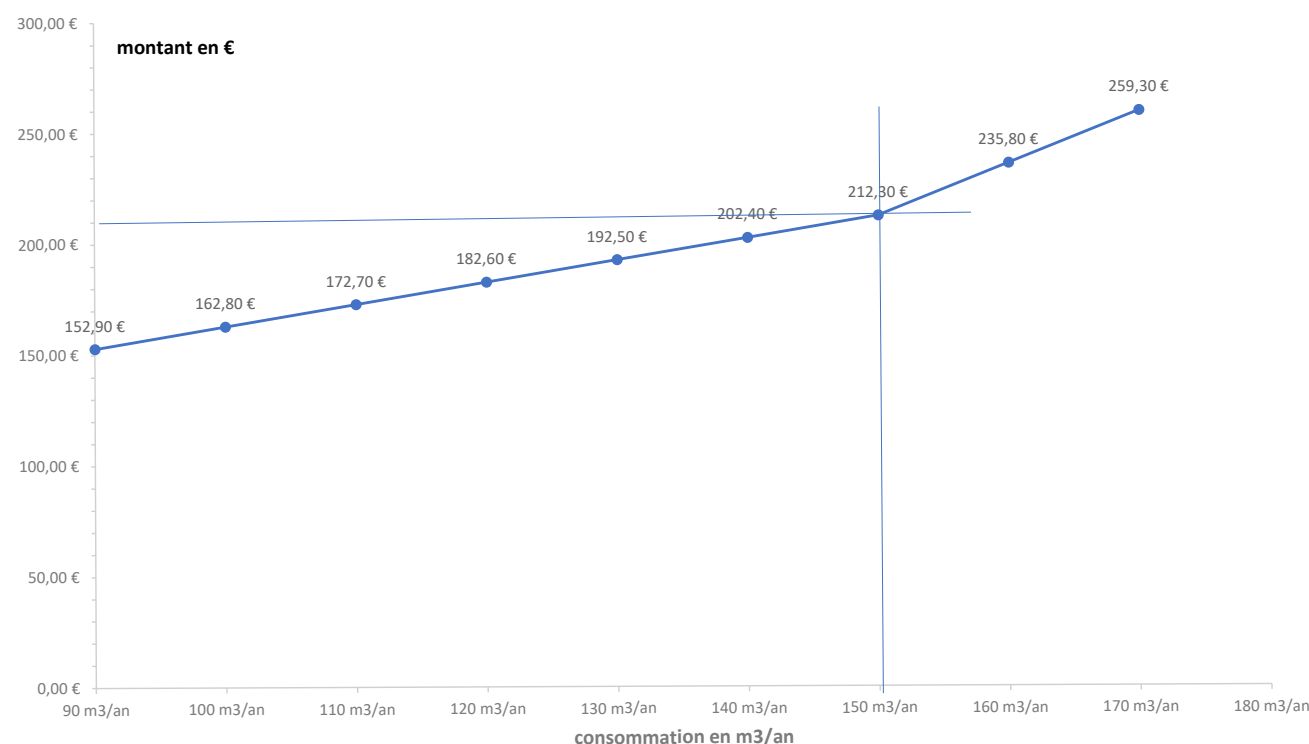
Pour une personne seule, environ 60 m³, pour un couple environ 90 m³, pour 1 couple et 1 enfant environ 120 m³ et 150 m³ avec 2 enfants.

Nous joignons ci-après une courbe sur le prix de l'eau dans la commune qui vous permet d'évaluer votre facture en fonction de votre consommation.

Nous vous rappelons que la commune prend à sa charge la facture d'eau du 1^{er} au 14 janvier 2020.

De plus amples informations vous seront délivrées, soit par infolettre, soit lors d'une réunion publique si les conditions sanitaires le permettent.

Montant de votre facture d'eau potable en fonction de votre consommation en m³/an





Julien Michelas

Un nouveau garde forestier vient de prendre ses fonctions au début du mois de juillet.

Ce poste était « gelé » depuis le départ à la retraite de Monsieur Raymond ALBERTIN que nous saluons au passage. « Gelé » signifiait perdu !!

Nous avons, avec les autres communes concernées (PUY ST PIERRE, BRIANÇON, VILLAR ST PANCRACE) écrit au Département, à la Région, à nos députés..... Avec leur soutien, nous avons obtenu de l'Etat le maintien de ce poste. Notre argument était que le garde forestier en place sur d'autres communes ne pouvait se voir confier en plus de ses attributions, la gestion d'un vaste territoire supplémentaire.

PUY ST ANDRÉ souhaite donc la bienvenue à Monsieur MICHELAS, notre nouveau garde forestier.



LA COMMISSION

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA RÉSERVE NATURELLE REGIONALE DES PARTIAS

**Suivis et comptages au printemps-été !
Un grand merci aux participants !**

Malgré les perturbations de l'année 2020, les actions de suivi ont pu être menées par la LPO :

- En avril, mai, suivi des petites chouettes de montagne et comptage au chant des Tétrasy Lyre.
- En juin, observation des hirondelles (de rochers et de fenêtres).
- Le 27 juin, comptage participatif des marmottes avec 19 personnes. 112 marmottes.
- Le 23 juillet, sortie chauves-souris qui a rassemblé 10 personnes pour s'initier à leur écologie si particulière et les écouter ! Suite à l'appel à construction de gîtes à chiroptères, 5 « nichoirs » ont été installés et permettront le suivi de ces animaux dans la Réserve.

Si vous êtes bricoleurs/bricoleuses, il n'est pas trop tard pour fabriquer votre abri qui pourra rejoindre la réserve plus tard! La LPO met à disposition tous les documents nécessaires à leur fabrication.

Des expériences scientifiques en cours

Vous avez peut-être remarqué des gobelets dans le sol ou des cylindres en plastiques dans les arbres ? Il s'agit de pièges pour inventorier les insectes de la réserve, études menées en partenariat avec l'INRAE et avec l'autorisation de la Région durant tout l'été 2020. Les récipients enfoncés dans le sol et dont l'ouverture affleure au niveau du sol sont des « pièges Barber » qui capturent les insectes du sol, dans différents milieux. Les tubes dans les arbres ciblent les insectes phytophages (qui se nourrissent de bois).

Des enquêtes pour interroger les relations de chacun avec la réserve

L'enquête « Ancrage de la RNR des Partias » a été menée en début d'année afin de mieux comprendre l'état d'ancrage de la Réserve naturelle régionale des Partias au sein de la commune de Puy Saint André, mais aussi à l'échelle du Briançonnais. Il s'agit du niveau d'appropriation de la RNR des Partias par les habitants du territoire.

Une seconde enquête a été menée durant l'été sur la fréquentation de la réserve. Celle-ci a pour but de mieux connaître et comprendre la place de la RNR des Partias dans le tourisme endogène et exogène. Les bilans de ces enquêtes seront disponibles d'ici la fin de l'année et les résultats pourront nourrir les discussions lors de l'atelier « Fréquentation – sensibilisation » du samedi 7 novembre (voir ci-dessous).

L'automne un chantier d'entretien du dispositif de protection de la zone d'hivernage des Tétrasy Lyre...

Suite aux avalanches de l'hiver dernier qui ont emporté les poteaux et cordes dans le couloir du Ravin du Jeu de Paume, un chantier a été mené en septembre par la LPO, aidée par le club montagne du lycée de Briançon, pour retirer le matériel endommagé et poursuivre le renouvellement des cordes usées.

...mais aussi saison des assouplissements de la réglementation

Le renouvellement anticipé du classement de la réserve naturelle régionale (Délibération du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur n°19-975 du 13 décembre 2019) a apporté des changements de périmètre de la réserve et de sa réglementation. Concrètement ça change quoi pour vous, habitants de la commune ?

Des modifications visant un assouplissement de la réglementation, souhaitées par les co-gestionnaires, ont été validées. Concernant la circulation en particulier. A partir de mi-août, le troupeau de brebis pâture sur la réserve naturelle, et il devient injustifié de demander aux randonneurs de ne pas piétiner la végétation. La faune sauvage est également moins sensible au dérangement à cette période. L'exploitation forestière est également permise sous conditions à partir de septembre. Enfin, d'autres activités non professionnelles, mais néanmoins autorisées dans la réserve semblent difficiles à pratiquer en restant sur les sentiers (chasse, cueillette). Aussi, dans un souci d'équité pour tous les usagers de la réserve naturelle, tout en préservant le site, il est désormais permis de quitter les sentiers balisés pour toute personne circulant à pied du **1^{er} septembre au 31 décembre**.

Enfin, le ramassage et la cueillette des produits sauvages sont désormais réglementés dans la réserve naturelle (interdits auparavant), sous réserve de l'application du plan de gestion. Ce document fixera les modalités de cette activité.



Retrouvez les actus, rapports d'études, bilans et toute la documentation sur la Réserve :

paca.lpo.fr/protection/espaces/reserve-naturelle-regionales-des-partias

Pour participer aux ateliers, aux chantiers ou autres demandes, **contactez l'équipe de la LPO :**
hautes-alpes@lpo.fr
04 92 21 94 17

ou **la Mairie de Puy Saint André**
mairie.puysaintandre@wanadoo.fr
04 92 20 24 26

Concertation citoyenne : reprise des ateliers à la rentrée !

Le premier atelier citoyen destiné à la co-construction du nouveau plan de gestion de la Réserve pour les 10 prochaines années a eu lieu en février 2020. 35 habitants du Briançonnais se sont mobilisés et ont pu identifier et voter les « grands sujets qu'il serait important de travailler ensemble ». Trois sujets ont retenu l'attention des citoyens présents : les prélèvements (chasse et cueillette), le pastoralisme et la fréquentation et la sensibilisation.



Le dernier atelier : la fréquentation et la sensibilisation est programmé le samedi 7 novembre 2020 en journée. Venez y participer !



DES ACTEURS DE LA COMMUNE

LES FRAIRIES



Thierry "pizzaiolo"

arrière, disons que déjà, le samedi 29 février le soir de notre grand LOTO, on s'attendait à tout moment à voir débarquer les gendarmes qui viendraient interdire notre manifestation. Cela n'a pas été le cas, mais l'ambiance était différente des autres années : moins de monde, moins d'échanges, moins de « bises » et moins de résultat en termes financiers. Le 10 mars, le spectacle de contes a été maintenu et a rassemblé 60 personnes dans la Salle des Associations et tout de suite après, le jour des élections, nous avons décidé d'annuler le CARNAVAL. Depuis, plus rien... hélas ou si peu de choses...

«Au début du confinement, ça ressemblait au paradis : à PUY CHALVIN pas de voiture, pas d'avion dans le ciel bleu, de l'air pur, une grande solidarité entre les habitants. Toutefois, je me sentais angoissée pour ma famille, les amis, et de plus en plus angoissée lorsque, petit à petit, la dynamique des premiers jours s'est enlisée et que les coups de téléphone ont commencé à diminuer et que chacun se repliait sur soi. Le marché du jeudi a heureusement redonné de l'espoir et du partage et je remercie la Municipalité d'avoir été l'instigatrice de ce rendez-vous.»

Martine CHARDRONNET

www.facebook.com/lesfrairies

LA BIBLIO

Après la trêve estivale, la bibliothèque du village est ouverte : les lundis et mercredis de 17h à 18h30.

Les belles soirées d'automne sont encore propices à la promenade; alors n'hésitez pas à faire un détour et venez nous voir avec vos enfants. Pendant qu'ils explorent les livres, albums, bandes dessinées mis à leur disposition dans le coin lecture qui leur est dédié, prenez le temps de faire votre choix parmi les nombreux ouvrages en tous genres qui s'offrent à vous ou tout simplement feuilleter un ouvrage à la découverte d'une région ou encore de rêver devant les photos de paysages à vous couper le souffle!

Les bénévoles sont là pour vous aider à chercher, vous conseiller et si nécessaire, faire venir le livre souhaité par une navette qui vient régulièrement de la Bibliothèque Départementale de Gap.

Enfants, jeunes, adultes, ne passez pas à côté de cela, saisissez la chance d'avoir ce lieu de rencontre et d'échange dans un petit village comme le nôtre.

Venez nombreux, et à très bientôt.

L'équipe des bénévoles.



— Tous les numéros du quotidien Le Dauphiné Libéré en accès libre à la bibliothèque !

— Bientôt TOUS les PRIX LITTÉRAIRES de l'année 2020 seront disponibles à l'emprunt.

— **NOUVEAU** : les habitants de Puy Saint Pierre peuvent bénéficier des services de la bibliothèque.

L'ÉCOLE DU PINET

Cette année, l'école du Pinet a la joie d'accueillir 62 élèves. 23 élèves en classe de maternelle, 20 en classe de cycle 2 et 19 en classe de cycle 3.

Les élèves ont eu la surprise, lors de cette rentrée, de trouver une école transformée par de nombreux travaux réalisés par la mairie de Puy St Pierre pendant les vacances scolaires (peintures, mise en place de cloisons, réfections électriques, mise en place de bureaux pour les coins informatiques, changement de l'isolation du toit en maternelle, changement de tous les luminaires, réfection des sanitaires et robinets, changement de mobiliers etc...).

Malgré la poursuite du protocole sanitaire mis en place pour limiter la propagation du Covid 19, la rentrée a été sereine et les élèves se sont facilement adaptés aux mesures imposées.

L'équipe municipale de Puy Saint André remercie les nouveaux élus de Puy Saint Pierre pour ces transformations menées rapidement au mois d'août. Dès cette rentrée, élèves et enseignantes disposent d'une amélioration significative de leurs conditions de travail.

Du côté de l'École de Saint Blaise et de l'école de Pont de Cervières qui accueillent les enfants du Clos du Vas et de Pierrefeu, la rentrée s'est bien passée aussi. Nous tenons à remercier ici aussi la municipalité de Briançon qui a accepté d'accueillir gratuitement, sous réserve d'inscription préalable, les enfants de la commune qui attendent le bus scolaire pendant 15 minutes environ dans la cour de l'école durant le service de garderie.



Table informatique



Toilette suspendue

LA GAZETTE

LA PAROLE EST À VOUS !

Cet espace est destiné à recevoir vos anecdotes dans les prochaines gazettes. Nous attendons vos contributions.

VOUS TENIR INFORMÉS

Tous les comptes-rendus des CONSEILS MUNICIPAUX et les délibérations sur www.puysaintandre.fr

RÉPONSE MOTS CROISÉS DE LA PAGE 16

M	S	A		P	U	Y	S	
A		B	R	A	E		O	C
R	E	S	E	R	V	E		O
A			A	T		N	O	M
I	L	E		I		S		M
C	O	N	D	A	M	I	N	E
H	T			S	A	L	E	R
E	O	L	E		T	E	L	E
R		L	E	T	T	R	E	S

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 16/2019
Camille MAGRANER
Le Clos du Vas
Création d'un SAS d'entrée
Accordée le 10 Février 2020

DP 17/2019
Edouard BOURCIEU
Pierre Feu
Rénovation d'une habitation
Accordée le 09 Avril 2020

DP 01/2020
Clément GOUDET
Le Chef-Lieu
Création d'une extension
Accordée le 03 Mars 2020

DP 02/2020
Florence NISSARD
Le Chef-Lieu
Isolation extérieure et création d'ouvertures
Accordée le 06 Août 2019

DP 03/2020
Laurent HARDY
Sous Le Puy
Réfection d'un cabanon existant
Accordée le 20 Mars 2020

DP 04/2020
Commune de Puy Saint André
Puy Chalvin
Restauration du Four Banal
Accordée le 05/06/2020

DP 05/2020
Commune de Puy Saint André
Le Goutaud
Restauration de la Chapelle
Accordée le 20 Mars 2020

DP 06/2020
SCI PENROSE
Les Combes
Réfection d'un cabanon
et pose de panneaux solaires
Accordée le 14 Juin 2020

DP 08/2020
François JALADE
Le Chef-Lieu
Création d'un auvent en bois
Accordée le 25/06/2020

DP 09/2020
Jean-Baptiste CLERC
Le Villaret
Création d'une ouverture
Accordée le 29 Juin 2020

PERMIS D'AMÉNAGER

PA 01/2019
AFU SOUS PIERRE FEU
Pierre Feu
Aménagement d'un lotissement de 10 lots
Accordé le 09 Mars 2020

PA 02/2017
Communauté de Communes du Briançonnais
Lieu-dit « Courte Botte »
Aire d'accueil des gens du voyage – modifications du permis initial
Accordé le 22 Juin 2020

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 01/2016
Alexandre et Géraldine AUCHECORNE
Le Clos du Vas
Modification des ouvertures et création d'une terrasse
Accordé le 14 Septembre 2020.

LA DÉMARCHE D'ADRESSAGE



- Pour quoi faire ?
- Quelles démarches lorsque mon adresse change ?
- Entreprises : quelles démarches ?

Le 29 septembre dernier, lors d'une réunion publique, M. QUEMENER du bureau d'étude SIGNA CONCEPT a présenté la démarche d'adressage engagée par la commune en deux étapes :

- la **dénomination des rues** menée en concertation avec les habitants depuis 2015,
- la **nouvelle numérotation** des habitations, réalisée à partir du 6 octobre 2020.

Comme dans de nombreux villages, la commune a opté pour une numérotation métrique.

Ce système simple et efficace, permet l'**amélioration de la sécurité**, en facilitant l'intervention des services d'urgence et de la gendarmerie, mais aussi l'**optimisation des services** à la personne (acheminement du courrier, déploiement des réseaux d'eau, de téléphone, de la fibre...) grâce à une **géolocalisation** du domicile à partir d'une **adresse précise**.

Les nouveaux numéros attribués aux habitations représenteront la distance en mètres séparant le début de la voie et le point adresse.

Mr Quemener, accompagné d'un élu et de Marie BARNIER, agent communal en charge du service urbanisme et foncier, va établir la numérotation grâce à un système de géolocalisation, en s'appuyant sur les plans du Service Intercommunal de Géolocalisation.

Ensuite, les propriétaires recevront un courrier de la mairie les informant de leur modification d'adresse. Ces derniers, et leurs locataires éventuels, devront alors déclarer la modification de leur adresse aux services publics et privés (et non un "changement d'adresse", car ils ne déménagent pas). L'Etat a mis en place un site Internet officiel pour faciliter cette démarche : mon.service-public.fr

Cette déclaration pourra être également faite par courrier ou téléphone selon l'organisme. Vos documents officiels (Carte d'identité, passeports) ne nécessitent pas un changement avant leur date de renouvellement. Les entreprises devront signaler cette modification auprès du Greffe du Tribunal et des organismes dont ils dépendent.

UTILISATION ET INTÉRÊT D'UN ADRESSAGE DE QUALITÉ



- ⇒ **Rapidité d'intervention des services d'urgence**
Rapidité d'accès sur les lieux d'un accident ou d'un sinistre
Visualisation de la zone d'intervention avant l'arrivée sur site (eau, accès...)
- ⇒ **Efficacité de l'acheminement du courrier, des colis**
La Poste estime à 300 millions le nombre de colis retournés faute d'une adresse correcte Impact du e-commerce sur le nombre de colis livrés : 400 millions de colis en 2014
- ⇒ **Optimisation des services**
Collecte des déchets
Services à la personne
Déploiements des réseaux (Eau, télécoms, fibre...)
- ⇒ **Navigation**
Généralisation de l'usage des GPS par les particuliers sur des terminaux multiples.
- ⇒ **Services des impôts**

LE RECENSEMENT



Clarisse Delpech

Comme tous les 5 ans, la commune réalise un recensement de sa population. Clarisse DELPECH, l'agent recenseur passera distribuer un questionnaire par habitation **entre le 20 janvier et le 20 février**.

Une réponse très rapide vous sera demandée. Tous les questionnaires sont à remplir de préférence sur Internet. Les questionnaires papiers sont aussi disponibles, mais nous devons nous même les ressaisir sur le net!

Le recensement est obligatoire et il permet à la commune de recevoir des subventions de l'État en fonction de sa population.

Il suffirait de 10 habitants de plus pour que nous soyons 500 et que nous élisions non pas 11 mais 15 conseillers municipaux pour les élections municipales de 2026 !

“ LA PAROLE AUX HABITANTS ”



L'origine de la « CHIPS » selon un habitant de PUY CHALVIN

Juste après guerre, tout petit garçon, j'habitais à PUY CHALVIN avec mes parents dans la maison de mon grand père, rescapé de Verdun. Il avait pour habitude de réunir dans son écurie, tous les soirs d'hiver, les bêtes étant soignées et la soupe avalée, 3 ou 4 familles proches pour une veillée.

D'un côté, il y avait les vaches qui nous tenaient chaud et de l'autre, la cuisine avec une cheminée et un poêle. Ensemble, on profitait de la chaleur du bétail et du poêle à bois et tout en discutant de la journée écoulée, de la santé des uns et des autres et du temps qu'il ferait demain, mon grand père sortait son opinel, prenait une pomme de terre dans un panier situé à ses pieds et la découpait sans la peler en de très fines tranches qu'il disposait sur le dessus du poêle.

Très rapidement les lamelles de pomme de terre prenaient une belle couleur dorée, mon grand père les récupérait et nous les distribuait sans les saler toutefois, et ainsi de suite pendant toute la soirée.

C'était simple, diététique et TRÈS BON
La CHIPS de PUY CHALVIN était née.....

Je me souviendrai toujours de son goût, une saveur d'enfance que je n'ai retrouvée nulle part.

Michel Barnéoud-Rousset



LA TOURTE AUX CHOUX DE GINETTE



4 pers



25 min



30 min

INGRÉDIENTS

- 1 beau chou vert frisé
- environ 100 gr de lardons
- huile
- 2 disques de pâte brisée

PRÉPARATION

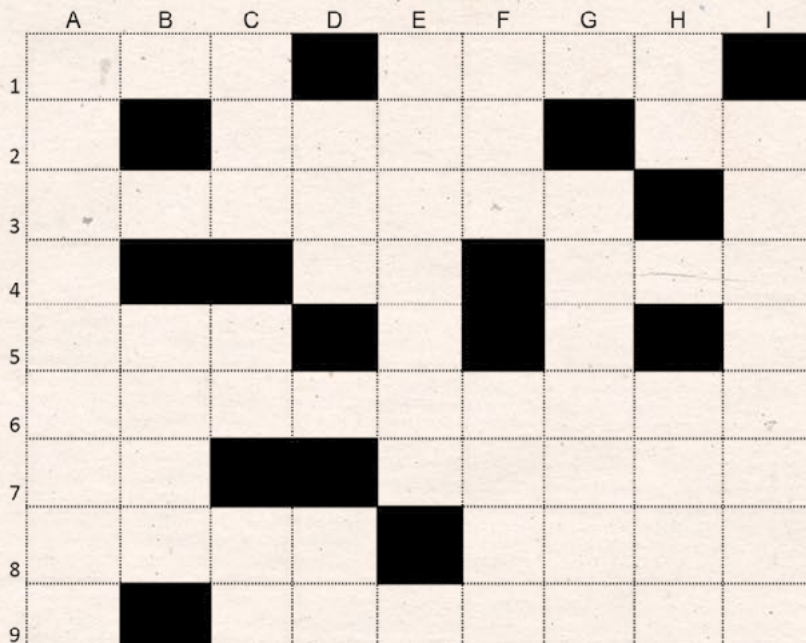
- Préparer 2 disques de pâte brisée
- Laver le chou et enlever les grosses côtes et séparer les feuilles
- Bien sécher les feuilles dans un torchon

- Hacher le chou pas trop fin
- Faire revenir les lardons dans une poêle préalablement huilée
- Ajouter le chou haché et si besoin encore un peu d'huile
- Saler, poivrer
- Mélanger souvent au cours de la cuisson qui se juge en goûtant la préparation

- Tapisser une tourtière avec un fond de pâte
- Etaler sur la pâte le mélange lardons chou
- Refermer avec le second fond de pâte en soudant bien les bords
- Faire des « aérations » sur le couvercle
- Badigeonner avec un jaune d'oeuf pour la couleur

- Mettre au four thermostat 7/8 pendant 30 mn

LES MOTS CROISÉS DE SUZY



Horizontalement

- 1 sécurité sociale agricole / villages perchés
- 2 village de pêcheurs écossais / langue du sud
- 3 espace protégé
- 4 symbole chimique de l'astase / propre ou personnel
- 5 flottante ou pas
- 6 notre sommet arrondi
- 7 hors taxe / assaisonner
- 8 maître des vents / direct ou replay
- 9 qui sont cultivés

Verticalement

- A qui cultive
- B jeu de tirage
- C système de freinage / préposition ou école / 2 fois 50 romains
- D roue à gorge / village des Pays Bas
- E espace protégé
- F vue désordonnée / Pokora
- G conserver
- H Marseille-Brest / Voilier belge ou prénom féminin
- I Gazettes locales

COUP DE CŒUR LITTÉRAIRE



"Mille femmes blanches" de JIM FERGUS

Une passionnante épopée sur fond historique :

En 1874, le chef Cheyenne LITTLE WOLF propose un marché au Président des Etats Unis, Ulysse GRANT : pour réparer les blessures infligées à son peuple et pour sceller un accord avec les blancs en assurant un métissage sensé apporter la paix, il propose d'échanger mille femmes blanches contre mille chevaux indiens.

A partir de là, Jim FERGUS imagine une héroïne, May DODD qui, sous la forme de carnets intimes raconte son aventure et celle de ses compagnes livrées aux Indiens. Tout d'abord terrifiées puis s'adaptant petit à petit aux grands espaces, à la culture cheyenne et découvrant peu à peu que ces « sauvages » sont bien moins sauvages qu'il n'y paraît, chacune va trouver sa place. Malheureusement, plus on avance, plus on sent poindre le destin tragique lié aux Indiens... Amitié, courage, mais aussi barbarie font partie de ce roman qui se lit passionnément et qui donne forcément envie de découvrir la suite...